

Compte Rendu réunion publique avec le Conseil Départemental du 3 Décembre 2018 relative à la création de 2 collèges sur le territoire de Saint Simon

Participation-Représentations

Il est à noter une grande participation des habitants (environ 120 personnes) et une forte représentation des élus et des Directions du Conseil départemental et de l'Education nationale:

- Mme Marie-Claire Constans représentant le Député Mickael Nogal
- Mme Marie Claude Leclerc – Vice Présidente du Conseil Départemental
- Mme Z. El Kouacheri et M. JL. Llorca Conseillers Départementaux
- M Pagnucco, maire du quartier
- M. L. Delrue Directeur Général Adjoint en charge de: éducation, mobilités, patrimoine
- Mme M. Calazel membre du Cabinet du Président Méric- Conseillère Education et actions sociales
- Mme M. Malvinsky – Directrice de l'éducation au sein du Conseil Départemental
- Représentants des services Architecture et Transports du Conseil départemental
- Représentants de l'Education Nationale

Informations générales du Conseil Départemental (CD) sur l'évolution des besoins en collèges:

- La Haute Garonne compte une population de 1 388 000 habitants en 2018. Cette population devrait atteindre 1 765 000 habitants environ en 2050, soit 27% de plus.
- Le nombre de collégiens devrait augmenter de 9 000 d'ici 2025, dont 1 000 collégiens supplémentaires sur le secteur sud-ouest.
- Pour les 12 années à venir, le CD a identifié 12 projets de collège et prévoit un budget de 265 millions d'Euros d'investissement.
- Compte tenu de la forte évolution de la population sur le quartier de St Simon et de Tournefeuille, le CD a planifié la construction d'un second collège à St Simon dans le secteur Guilhermy (proche de l'endroit où l'école provisoire de Guilhermy avait été établie il y a quelques années). Son ouverture est planifiée pour septembre 2022.
- Après une période de plusieurs années durant laquelle la capacité d'accueil des collèges situés en centre ville était excédentaire il est constaté depuis quelques années une résorption régulière de cet excédent et il va être nécessaire dans le futur de construire au moins 1 collège en centre ville.
- La stratégie déployée par le CD est la construction de collèges à « taille humaine » (soit de 600 à 700 élèves) et non plus des collèges pouvant accueillir 1 000 élèves et plus.

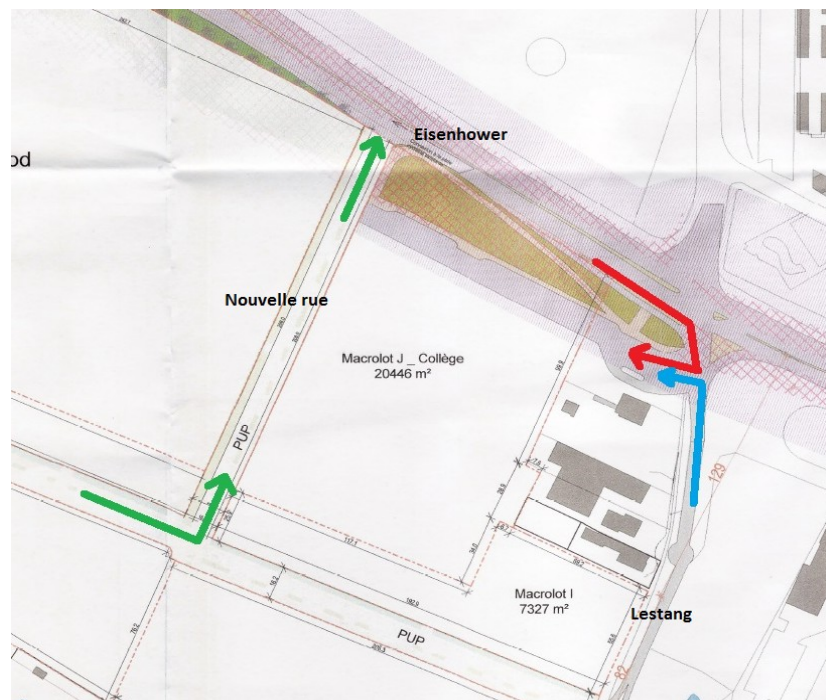
Présentation détaillée du collège qui sera situé Boulevard Eisenhower :

- Ce collège sera situé sur la partie Est du terrain qui appartenait à NXP (ex-Freescale / Motorola) qui a été acheté par Vinci pour y réaliser prochainement des logements individuels et collectifs ainsi que des locaux à activité tertiaire.
 - Le nom de ce collège n'est pas encore défini. Il sera choisi après l'ouverture par les élèves sous la coordination de la direction et des enseignants.
 - Ce collège ouvrira ses portes pour la rentrée en Septembre 2021
 - Actuellement, l'achat du terrain d'environ 2 hectares par le CD à Vinci est en cours de finalisation. Il est à noter que cet achat de terrain par le CD pour la construction d'un collège est tout à fait exceptionnel car habituellement c'est la Mairie qui met à disposition gracieusement un terrain pour la construction des collèges, le CD finançant le coût de construction et d'équipement du collège. Cette situation atypique vient du fait qu'il n'existe que peu de terrains d'une telle superficie sur le secteur et que la plupart des propriétaires de tels terrains ne veulent pas les vendre. Toutefois, pour la construction du second collège à Guilhermy, la Mairie s'est engagée à mettre à disposition le terrain.
 - Le Permis de Construire sera déposé en Février/Mars 2019
 - Début des travaux : Mars/Avril 2020
 - Coût total du projet : 16.4 Millions d'Euros Hors Taxes dont 10.9 M€ HT pour la construction et l'équipement du collège.
 - Ce collège accueillera en septembre 2021 environ 600 élèves en 24 divisions (classes)
 - Il comportera 5 250 mètres carrés de surface construite. Il y aura une cour intérieure « bâtie » agrémentée de petits bosquets et d'îlots ainsi que 3 préaux situés à l'intérieur de la cour le long des bâtiments sur les côtés Est, Sud et Ouest. Il y aura également des foyers et des zones de vie hors activité scolaire éducative.
 - Il comportera une cuisine dite « de production », c'est-à-dire que les plats seront cuisinés et préparés sur place à partir d'un maximum de denrées locales et bio.
 - L'ensemble comportera un logement de fonction pour l'agent d'accueil ainsi qu'un plateau sportif non couvert composé d'une piste d'athlétisme et de 3 terrains de basket. Cet équipement sera accessible à des associations du quartier en-dehors des horaires scolaires.
 - Il y aura une zone pour la « dépose minute » ainsi que des emplacements de parking pour les bus.
 - 60 places de parking réservées aux enseignants et au personnel comportant des bornes de recharge pour les véhicules électriques, un parking vélos pour les enseignants ainsi que 138 emplacements vélo pour les élèves sont prévus.
 - L'architecture des bâtiments sera contemporaine : forme cubique, toits terrasse, murs en béton blanc avec décors en métal et brises soleil à lames orientables en bois.
- Cette architecture fera une large part à la lumière naturelle (couloirs, salles de cours, escaliers).
- Les bâtiments seront à 1 étage sauf une partie de l'aile ouest perpendiculaire au boulevard Eisenhower qui comportera 2 étages. Sur demande de la Mairie, ils seront en retrait de plusieurs dizaines de mètres du boulevard. Cette zone sera mise à profit pour réaliser le « dépose minute » et les stationnements des bus.



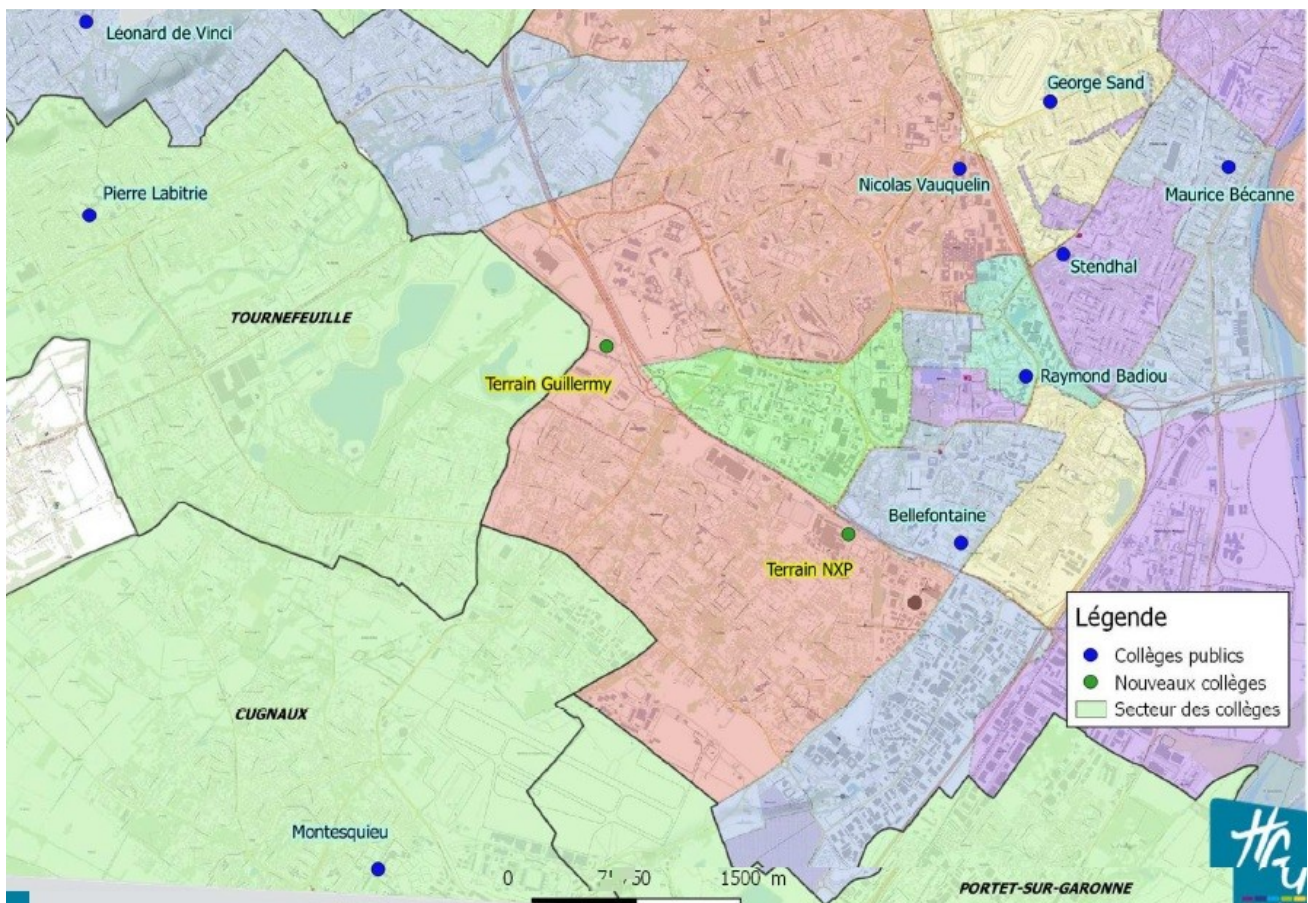
- Les bâtiments seront du type à énergie positive avec production de chaleur et de rafraîchissement en période chaude à partir de puits géothermiques de 250 mètres de profondeur. Il y aura également production d'électricité par panneaux solaires.
- Les eaux de pluie seront récupérées pour être utilisées pour l'arrosage et les sanitaires.
- Accès au collège : des discussions sont en cours avec les services techniques de Toulouse Métropole qui est en charge des aménagements de voirie pour optimiser l'accès avec création de pistes cyclables sécurisées, notamment depuis les Tibaus et le centre de St Simon, la réalisation de voies d'accès et de sortie pour les voitures et les bus. Les entrées s'effectueront à partir du chemin Lestang et du chemin Basso Cambo et les sorties par le chemin Basso Cambo et le Bd Eisenhower.

Les arrêts de bus Tisséo ainsi que les horaires seront également optimisés et modifiés si nécessaire.



Carte Scolaire – Mixité sociale

- La réalisation de ce collège s'inscrit dans le nouveau programme de mixité sociale développé et déployé depuis 2 ans par le CD, les différentes stratégies menées précédemment en France (notamment REP et REP+) n'ayant pas atteint les résultats escomptés.
- Le but de ce nouveau programme de mixité sociale est d'avoir une répartition homogène des élèves selon leur condition socio-économique. Ainsi les cartes scolaires du secteur entier seront modifiées de façon à avoir la répartition suivante dans tous les collèges du secteur : 1/3 d'élèves en provenance de milieu dit « défavorisé », 1/3 d'élèves en provenance de milieu dit « favorisé » et 1/3 d'élèves en provenance de milieu dit « intermédiaire ».
- Cette action a déjà démarré sur le secteur avec la fermeture progressive du collège Raymond Badiou à la Reynerie qui ne comporte plus aujourd'hui que les classes de 4^e et de 3^e. Les élèves des classes de 6^e et de 5^e qui auraient dû être affectés à ce collège ont été affectés lors des rentrées 2017 et 2018 à 4 autres collèges du centre de Toulouse (Bellevue, Fermat, Jean Rostand et Les Chalets) et de Tournefeuille (Léonard de Vinci). Le CD en assume la gratuité des transports.
- L'intégration de ces élèves dans ces collèges s'est bien passée et les résultats de ces transferts sont positifs, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.
- Le collège Raymond Badiou fermera totalement et définitivement en juin 2021.
- Quant au collège de Bellefontaine, les transferts des élèves de ce secteur devant rentrer en classe de 6^e seront répartis sur d'autres secteurs dès la rentrée de septembre 2019 et la fermeture définitive de ce collège est planifiée pour juin 2023.
- Quelques personnes d'une association de quartier mentionnent que cette délocalisation s'est faite au détriment de la proximité du service public et impacte l'animation du quartier. Certains besoins spécifiques ne seraient pas pris en compte. A cela le CD répond que la réussite scolaire des enfants est une priorité et qu'il sera veillé pour le futur à ce que les besoins spécifiques soient pris au mieux en considération.



Nouvelle carte scolaire pour affectation des élèves sur le secteur Mirail, Reynerie, Saint Simon, Tournefeuille, Vauquelin.

- Le CD a déjà lancé l'action avec quelques écoles et enseignants du secteur ainsi qu'avec la direction de l'Education Nationale qui dispose entre autres des données socio- économiques. Cette action sera intensifiée en 2019. Des scénarios basés sur cette étude préliminaire seront proposés aux parents d'élèves lors de réunions publiques (Septembre / Octobre 2019) pour ouvrir un véritable débat sur les différentes possibilités de répartition des élèves envisageables afin de prendre en compte au mieux les attentes et les remarques des parents, notamment en ce qui concerne l'éloignement et les transports afin de réduire les difficultés et les temps de parcours scolaire. Tisséo sera associé également à cette réflexion.
- Toutefois il est hors de question d'envisager que pour des questions de proximité, tous les élèves de Bellefontaine ou de la Reynerie soient tous affectés à ce nouveau collège. La répartition se fera prioritairement suivant la situation socio-économique de chaque élève de façon à assurer l'objectif de mixité sociale indiqué ci-dessus.
- Cette réflexion prendra en compte l'ouverture en Septembre 2022 de l'autre collège à Guilhermy, notamment en ce qui concerne l'affectation des élèves des collèges Raymond Badiou et de Bellefontaine, ainsi que l'affectation des élèves de la zone actuelle du collège Vauquelin qui sera prochainement rénové.
- Il est à noter également que le CD a demandé officiellement aux établissements privés de mettre en place cette stratégie de mixité sociale dans tous leurs établissements de la ville de Toulouse, faute de quoi ils subiront des pénalités de financement. Deux établissements privés ont déjà un niveau de mixité proche de l'objectif. La plupart des autres établissements privés s'est montrée très réceptive et tout à fait disposée à partager cet objectif et à engager les actions rapidement en ce sens.